

Constitutions sans constitutionnalisme, “démocraties autoritaires” et responsabilité sociale des intellectuels en Afrique centrale: quelle voie vers la renaissance africaine?, *Mbata B. Mangu André*

Comme unité d'analyse, l'“Afrique centrale” n'a pas échappé aux critiques des partisans d' “Une” Afrique opposée aux “Cinquante Afriques”. L'unité ne saurait cependant s'opposer radicalement à la diversité. L'Afrique est à la fois une et multiple politiquement, économiquement, socialement et culturellement.

Si le discours sur l'Afrique a été pendant longtemps et reste largement noyé dans l' “Afro-pessimisme”, il l'est davantage au sujet de l'Afrique centrale considérée comme étant l'“empire des ténèbres”, l'univers des Etats “faibles”, mous”, “fantômes” ou de “non-Etats”, des Etats en pleine “déliquescence” ou “désintégration” nécessitant une certaine “recolonisation”.

Depuis l'accession à l'indépendance dans les années 1960, les Etats de l'Afrique centrale ont été confrontés aux conflits les plus divers, armés ou non armés, ethniques, nationaux ou interétatiques. En termes des ressources naturelles, l'Afrique centrale est l'une des régions les plus riches mais paradoxalement aussi l'une des plus pauvres du continent en raison d'une gestion chaotique et de l'exploitation étrangère.

Les richesses de la sous région justifient la main basse des puissances occidentales depuis la Conférence de Berlin de 1885 qui permit au Roi Léopold II d'acquérir à titre personnel un territoire quatre-vingts fois plus large et plus riche que le Royaume de Belgique dont il était le souverain et qui devint propriétaire exclusif de tout ce qui bougeait et gisait au Congo, le peuple, la terre et toutes ses ressources. C'est ici qu'ont été commises ou se commettent encore certaines des violations les plus graves des droits humains.

L'Afrique centrale aurait également donné au continent certaines des terres les plus fertiles en termes de coups d'état, rébellions, dictatures, et partis uniques. De presque tous ses Etats ont surgi des “Léviathans”, des “dinosaures politiques”, un “Empereur” et des “Impératrices”, des “Maréchaux”, des “Présidents à Vie” de fait et ou de droit ou des “monarques non-héréditaires ayant remplacé les souverains coloniaux et contre qui les peuples sont régulièrement montés silencieusement ou en armes pour réclamer une “seconde indépendance”, la vraie.

Comme s'ils décrivaient une situation unique à l'Afrique, les paradigmes tels que “démocrature”, “politique d'affection”, “politique du ventre”, et “patrimonialisme” qui ont fait la gloire de certains soi-disant Africanistes et leurs affidés ont été inventés, ou mieux, expérimentés dans les pays de la sous-région. D'autre part, la misère et l'égoïsme ont vite eu raison de certains de plus renommés d'entre-nous qui ont pris goût à dormir dans les lits des dictateurs et autres violateurs des droits de l'homme. De la vieille au matin, de brillants juristes, politologues et autres intellectuels sont devenus la voix et même la caricature des “monstres” autoritaires qu'ils n'avaient cessé de vilipender dans leurs écrits. Au-delà d'une quelconque “éloge des intellectuels” difficile à célébrer, il nous faut par contre reconnaître une certaine “défaite de la pensée”, une “démission” des intellectuels ou une “trahison des clercs” ayant débouché sur des constitutions sans constitutionnalisme et des “démocraties autoritaires”.

Par ailleurs, le nouveau discours sur la “Renaissance Africaine” ne semble pas avoir de prise ni de sérieux répondants politiques dans la sous-région. Pour les plus optimistes, l'Afrique centrale semble avoir pris place dans le dernier wagon du train alors que les

plus pessimistes considèrent qu'elle a raté le train pour n'avoir pas atteint la gare de départ ou qu'elle ne pourrait même pas y arriver à l'allure où marchent ses dirigeants, peuples et intellectuels.

La présente communication se propose de scruter l'univers constitutionnel et politique des Etats de l'Afrique centrale et d'interroger la responsabilité sociale des intellectuels et autres chercheurs en sciences sociales de la sous-région dans la reconstruction nationale. Elle part de la prémisse et conclue que la renaissance africaine de laquelle le sous-continent semble s'auto-exclure requiert à la fois des politiques et des intellectuels qu'ils aillent au-delà des façades et carcans constitutionnels autoritaires pour jeter les fondations d'une démocratie véritable et du constitutionnalisme démocratique dans les Etats de l'Afrique centrale. Les sciences sociales devraient dans ce nouveau contexte interroger leur pertinence et servir de fer de lance dans la renaissance de la sous-région qui risque de retarder pour très longtemps encore la renaissance du continent. Il serait injuste de dénier le rôle positif joué par le CODESRIA, les sciences sociales et certains intellectuels dans la reconstruction des pays de sous-région tout comme il serait malhonnête de ne pas reconnaître que, quelques soient les raisons, notre apport a été globalement négatif. En même temps que nous célébrons le trentième anniversaire du CODESRIA, la conférence sous-régionale de l'Afrique centrale à Douala devrait nous servir de cadre à une autocritique sincère et sans complaisance pour évaluer le chemin parcouru, reconsidérer notre rôle en tant qu'intellectuels et chercheurs en sciences sociales de la sous-région, repenser notre discours et notre action individuelle et collective au service de notre peuple car nos sciences ne sont vraiment sociales que dans la mesure où elles permettent l'amélioration des conditions de vie de ce peuple.